
**Nombre de membres
en exercice:** 11

Séance du 07 décembre 2023

Présents : 9

L'an deux mille vingt-trois et le sept décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 07 décembre 2023, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Antoine GAY, Philippe THOMASSIN, Daniel SOFFIATTI, Christian CAVERIVIERE, François FERRAMOSCA, Adeline MAGNOUX, Florence VERNEY, Jean-François DOUSSIN, Florent CATHARY

Votants: 9

Représentés:

Excuses:

Absents: Sandrine SAGNES, Zoé DOUSSIN

Secrétaire de séance: Jean-François DOUSSIN

PROCES VERBAL

séance du 7 décembre 2023

Objet: Lutte contre la prolifération des chats errants - DE 2023_044

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de lutter contre la prolifération des chats errants sur le territoire de la Commune. Pour ce faire, ces chats doivent être capturés afin d'être stérilisés. M. Antoine GAY, premier adjoint, a identifié plusieurs associations et vétérinaires susceptibles de travailler avec la Commune à cette fin.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à dresser des conventions avec des vétérinaires et des associations de protection des animaux et à signer tous les documents s'y afférents.

Après avoir ouïe l'exposé le Conseil Municipal

AUTORISE à l'unanimité des membres présents Monsieur le Maire à dresser des conventions de capture et de stérilisation des chats errants avec des associations et des vétérinaires et à signer tous documents les concernant.

Objet: Projet de création d'un Arboretum - DE 2023_045 et DE 2023_046

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la campagne de dons pour permettre le reboisement de la Commune après l'incendie des 14 et 15 août 2019 et à la collaboration avec l'ONF et l'association 1 Million d'Arbres, il est possible et souhaitable de créer un arboretum sur le territoire communal. Pour ce faire, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'approbation de cette proposition, la création d'une enveloppe budgétaire de 30 000€ et l'autorisation de signer tous les documents afférents à ce projet.

Après avoir ouïe l'exposé,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Approuve** la création d'un arboretum sur le territoire communal
- **Accepte** la création d'une enveloppe budgétaire de 30 000€ concernant ce projet
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant ce projet

Questions diverses :

- Suite aux travaux d'aménagement réalisés par la commune de Monze sur la RD3 et à la création d'un trottoir en bordure de cette dernière, il est décidé à la demande des entreprises exécutants les travaux, par obligation technique, qu'une partie du domaine privé concernant la parcelle AB11 appartenant à M. Marc REY soit bétonnée avec l'accord du propriétaire.
- Monsieur Antoine GAY a été élu référent Transition Ecologique à l'unanimité par le Conseil.

Fin de séance à 19h30

Le secrétaire de séance
Jean-François Doussin

